

LETTRE INFO N°4



26 / 11 / 2025

REUNION SNEP FSU Guyane à SAINT LAURENT DU MARONI

Comme annoncé dans la dernière lettre Info du SNEP FSU Guyane nous venons **animer une réunion sur St Laurent le JEUDI 04 Décembre à partir de 8h30.**

La réunion est prévue sur la matinée, jusqu'à 12h30/ 13h environ. Pas d'horaire de fin annoncée sur la convocation afin de gérer les temps de déplacement éventuels.

Cela permettra de faire le point par établissement des situations collectives et/ou individuelles et d'échanger sur tous les sujets d'actualité concernant l'Education, et l'EPS. Venez avec vos questions / remarques...

La convocation se trouve en dernière page de cette lettre Info

Etablissements concernés : Iracoubo, Mana, St Laurent, Apatou.

Ouvert à tous, syndiqués ou non.

Lieu : Lycée B.JUMINER.

Nous vous attendons NOMBREUX

MERCI DE PREVENIR PAR RETOUR DE MAIL DE VOTRE PRESENCE.

CONGRES ACADEMIQUE SNEP FSU Guyane

Comme annoncé il se déroulera les LUNDI 26 et MARDI 27 janvier 2026 à ROURA.

Le bulletin académique SPECIAL CONGRES du SNEP FSU Guyane est prêt.

Il aurait dû parvenir à chaque syndiqué (à jour, à jour futur et Non à Jour) par la Poste avec le matériel de vote. En raison du mouvement de grève d'ampleur en Guyane des services de la Poste et la période de vote s'ouvrant le 01 décembre, **le bureau académique du SNEP FSU Guyane a pris la décision de « distribuer » les bulletins académiques + matériel de vote dans les communes.**

Nous sommes encore en recherche de solutions pour nos syndiqués du fleuve et de St Georges/Camopi.

QUEL CONTENU DANS LE BULLETIN ACADEMIQUE ?

A l'intérieur de ce bulletin vous retrouverez :

- ⇒ le bilan d'activités de la dernière période 2021-2025 du SNEP FSU Guyane : actions menées, victoires, et perspectives pour la prochaine période de 3 ans.
- ⇒ Le bilan financier 2021-2025 : recettes / dépenses / Nombre de syndiqués
- ⇒ La liste présentée par le bureau académique sortant. Liste UNITE ACTION

JE VOTE POUR QUOI ?

Chaque syndiqué est appelé à se prononcer sur

- **Les bilans d'activité.** NATIONAL et ACADEMIQUE. Pour / Contre / Abstention
- **Les bilans financiers.** NATIONAL et ACADEMIQUE. Pour / Contre / Abstention
- **Les listes présentées.** NATIONAL et ACADEMIQUE. Pour / Contre / Abstention

Une participation MASSIVE des syndiqués donnera évidemment davantage de poids aux représentants syndicaux lors de leurs différentes audiences / RDV...

Nous vous invitons donc à voter dès que vous serez en possession de votre matériel de vote.

Vous pourrez également voter le JOUR du congrès académique, auquel, je n'en doute pas, vous participerez activement !

LORS DE CE CONGRES nous échangerons ensemble, nous débattrons sur l'outil SNEP, sur les mandats spécifiques à la Guyane qui seront portés au niveau national, sur la ligne que doit suivre le SNEP pour améliorer sa défense de la discipline, des conditions d'enseignement et d'apprentissage, et la défense des personnels. **VENEZ ENRICHIR LE DEBAT NOUS !**

Pour les communes depuis Kourou, jusqu'à St Laurent, les bulletins vous seront acheminés JEUDI prochain lors de notre venue. Pour l'île de Cayenne et alentours la distribution sera faite soit de la main à la main, soit dans les établissements scolaires (noms des collègues concernés sur l'enveloppe)

Un mail spécifique sera envoyé **A TOUS NOS SYNDIQUES** mi décembre. Avec rappel de la procédure de vote, bulletin académique envoyé sous format électronique, etc etc...

LE SNEP FSU AU SALON DES MAIRES

Le SNEP FSU était présent au Salon des Maires 2025.

Nous portons la voix de l'EPS et de ses enseignant.es pour des équipements sportifs fonctionnels, innovants et respectueux de l'environnement.

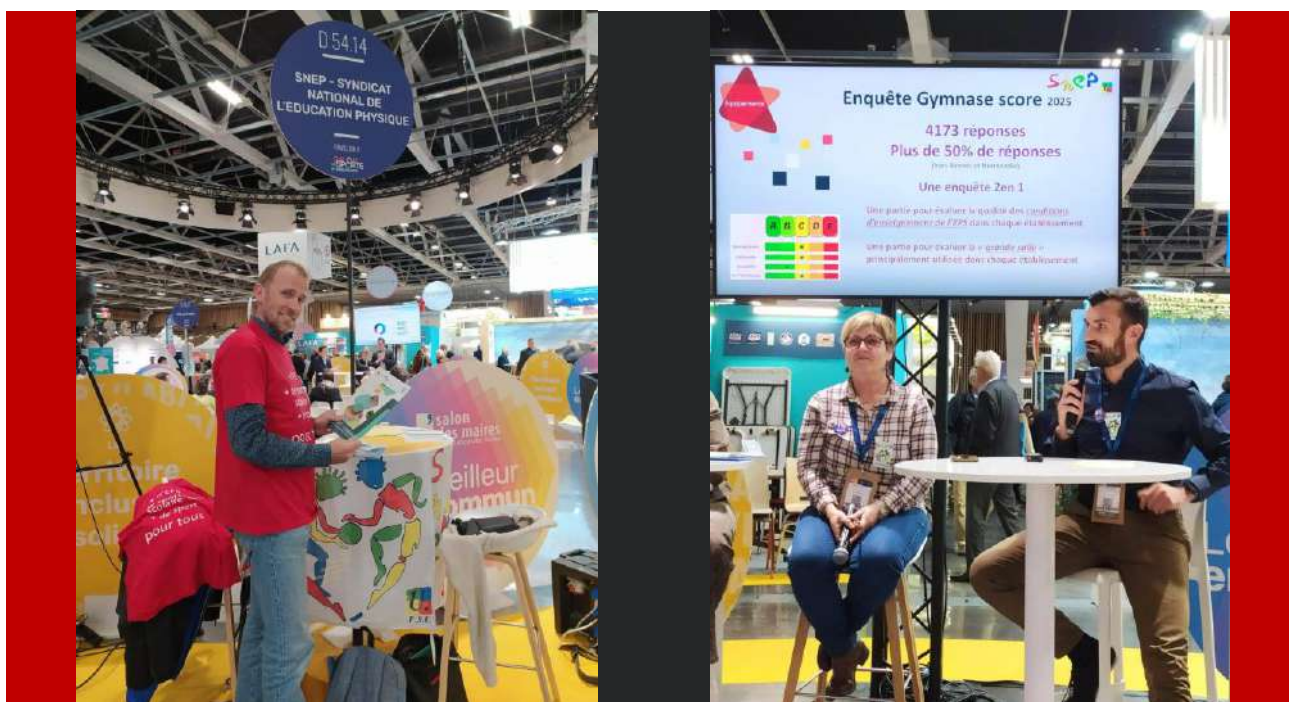
Les représentants du SNEP FSU en ont profité pour rencontrer de nombreux élus, et ont fait une présentation du GYMNASSE SCORE, enquête nationale sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage en EPS

Cette enquête est toujours ouverte, vous pouvez, si cela n'a pas encore été fait pour votre établissement, y participer :

<https://lesite.snepfsu.fr/gymnase-score/>

Etablissements de Guyane ayant déjà participé à cette enquête : Elfort Mana, L.Prévoit, Larivot, Monnerville, Eboue, P.J.Louis, Berthelot, Dede, Volmar, Damas, Ho Ten You, LP St Laurent 4, A.Londres, Concorde, Lyc Matiti, Iracoubo.

Nous ne disposons malheureusement pas au niveau académique de résultats suffisants pour nous appuyer sur cette enquête !



DOSSIER EQUIPEMENTS / INSTALLATIONS

GUYANE

Le SNEP FSU Guyane, ainsi que les collègues présents sur le groupe whatsapp « EPS Guyane 2025-2006 » ont été destinataires à l'issue de la réunion d'accueil organisée au Camp Maripas, du document produit durant l'été 2025 par la CTG sur l'état des lieux des installations et équipements sportifs de Guyane.

Le **SNEP FSU Guyane** a donc contacté les 3 signataires de ce document afin de prendre contact et de mutualiser les informations

Ci dessous le mail envoyé le **JEUDI 20 NOVEMBRE 2025**

En pièce jointe de ce mail le document réalisé par **le SNEP FSU Guyane** à l'issue des 3 audiences SNEP guyane / CTG, le dossier complet avec photos de la cité de St Georges, ainsi que le dossier du collège Concorde.

AUCUN ACCUSE DE RECEPTION NI AUCUNE REPONSE N'A ETE RECUE A CE JOUR

PAR LE SNEP FSU Guyane

Mesdames, Messieurs,

Le SNEP FSU Guyane, ainsi que l'ensemble des enseignants d'EPS de Guyane ont été destinataires du Rapport Global IST réalisé par la CTG durant l'été 2025.

Nous sommes ravis de voir que les choses avancent.

Pendant nous sommes surpris de **ne pas avoir été consultés sur cet état des lieux**.

En effet, **le SNEP FSU Guyane**, syndicat majoritaire des professeurs EPS en Guyane, a déjà été reçu à 3 reprises depuis le mois de mars 2025 à la CTG sur cette problématique précise.

A chaque RDV **le SNEP FSU Guyane** a produit un document récapitulatif des remontées de terrain recueillies auprès des collègues enseignants dans les établissements scolaires de Guyane.

Certains cas étaient documentés avec des dossiers photos très complets et parlants.

Et malheureusement très peu de réponses nous ont été apportées sur des situations pourtant parfois très problématiques pour les collègues qui ne sont plus en mesure d'assurer un enseignement de qualité de l'EPS auprès de la jeunesse guyanaise et de maintenir ainsi une équité de traitement sur tout le territoire, à la fois au plan local et national.

Vous trouverez en pièce jointe

=> le dernier document récapitulatif qui a été élaboré pour l'audience à la CTG avec Gilles Le Gall le 24/09/2025. Ce document reprend l'état des lieux de mars / juillet et septembre 2025.

=> le dossier complet des collègues de la cité de St Georges établi en octobre 2025

=> le dossier du collège CONCORDE établi par les collègues du collège en vue de l'audience de mars 2025.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à ces documents et espérons que vous pourrez rapidement apporter des solutions aux collègues.

Dernièrement le collège CATAYEE a de nouveau rempli le fichier RSST suite à la découverte de l'installation sportive remplie de déjections de chauves souris, ...

Nous restons à votre disposition pour un RDV de travail.

Notre objectif commun est de proposer à la jeunesse guyanaise des conditions d'apprentissage en EPS digne de notre académie.

Syndicalement,

• MA GUYANE NAGE



Ma Guyane Nage au sommet de la prévention des noyades ! ✨

L'association Ma Guyane Nage est fière d'avoir été la seule association française présente au World Conference for Drowning Prevention, qui s'est tenu à Charm el-Cheikh (Égypte) du 21 au 23 novembre 2025. 🌍🇫🇷 Nous avons représenté avec fierté les couleurs de la Guyane, régulièrement citées en exemple pour nos actions innovantes en prévention des noyades. Grâce à la FFSS, notre association était représentée par son président Christian Poutriquet, intervenant officiellement lors des conférences internationales. 🎤

Un moment fort, dédié à la sécurité aquatique, au partage d'expertises et à la coopération mondiale pour sauver des vies. 🌊👥

P.S.C : Protection Sociale Complémentaire

Le SNEP et la FSU n'ont eu de cesse de rappeler qu'ils ne voulaient pas de cette réforme qui s'inscrit dans la continuité de la loi de la transformation de la fonction publique de 2019 et qui a été acté par ordonnance en 2021

La réforme de la PSC est une réforme politique **que nous avons combattue car elle est à rebours du 100 % sécu que nous portons**, et s'inscrit dans un processus de démantèlement de la protection sociale.

Lors de sa mise en œuvre (quel panier de soin ? À quelle hauteur de remboursement ?...), afin d'éviter de trop fortes dégradations, **la FSU a fait le choix de suivre les négociations en signant le protocole d'accord qui a permis des avancées** (tout en continuant d'affirmer que nous ne souhaitons pas cette PSC).

Les agents ont reçu un courrier leur demandant de créer un compte Ameli. Pour rappel : c'est la MGEN qui gère la part sécu des agents de l'éducation nationale. AMELI est le portail du régime général de la sécu. La demande qui est faite relève d'un processus technique. Il n'était cependant pas opportun de faire cette demande en même temps que la phase d'affiliation à la PSC.

L'essentiel de la PSC : <https://lesite.snepfsu.fr/ma-carriere/protection-sociale/protection-sociale-complementaire/protection-sociale-complementaire-lessentiel/>

MISE EN ŒUVRE : <https://lesite.snepfsu.fr/ma-carriere/protection-sociale/protection-sociale-complementaire/protection-sociale-complementaire-affiliation-et-mise-en-oeuvre-de-la-reforme/>

CONVENTION CITOYENNE

Le SNEP-FSU est abasourdi par les propositions de la convention citoyenne concernant les temps de l'enfant.

Même si le SNEP-FSU partage certains constats sur la question des inégalités ou encore la demande de réduction des effectifs, il estime que ce n'est ni en opposant et dissociant les apprentissages théoriques et pratiques, ni en augmentant le temps libre des enfants que la question de la fatigue des enfants sera résolue. Pires les propositions faites par les rapporteurs de la convention citoyenne ne vont faire qu'accentuer les inégalités sociales, territoriales et de genre !

Toutes les études montrent que plus le temps scolaire obligatoire diminue, plus le système laisse une liberté de choix, plus les inégalités sociales et de genre augmentent. Par ailleurs, plus l'État se désengage, plus la disparité territoriale s'accentue et empêche l'égalité d'accès à la même qualité de service public et ce n'est pas avec les 5 milliards de baisses aux collectivités prévues au budget que celles-ci vont pouvoir investir dans le périscolaire !

Dans ce rapport, pas un mot sur l'existence de l'éducation physique et sportive à l'école, ni sur le service public du sport scolaire, qui regroupe 1,2 million de licencié·es, ou encore les sections sportives scolaires, pourtant vecteurs de lutte contre les inégalités dans l'accès à la culture sportive. Alors que toutes les études sur l'état de santé physique des jeunes sont au rouge et que médecins, sportif·ves et dirigeant·es s'accordent à dire qu'il faut plus de pratique physique, celle-ci serait rendue optionnelle !

Ce rapport montre aussi la terrible déconnexion de certaines propositions, notamment en termes d'organisation pratique. Grâce à son enquête « Gymnase Score », réalisée en 2025, le SNEP-FSU possède des chiffres tangibles sur l'accès aux installations sportives qui reste largement insuffisant (49 % des établissements sont en situation d'urgence). Ainsi, il est impossible de faire accéder tous les élèves à des équipements sportifs seulement sur les après-midis.

Cette proposition d'organisation impacterait, par exemple, l'enseignement de la natation. Avec des créneaux scolaires réduits à l'après-midi, cette disposition engendrerait, à minima, le doublement des élèves qui ne bénéficient pas d'enseignement de la natation (14 % actuellement) ! Le savoir-nager est pourtant profondément discriminant socialement (en Seine-Saint-Denis, un élève sur deux ne sait pas nager en entrant en 6^{ème}).

À l'heure où des pays comme l'Allemagne reviennent sur leur organisation en augmentant le temps scolaire obligatoire et en y intégrant la question des activités sportives pour contrer le recul des pratiques dans les familles relevant des CSP défavorisées, la France elle, proposerait à rebours une importante régression sociale.

Le modèle d'école proposé ici s'oppose à l'école émancipatrice et démocratique voulue par le SNEP-FSU. Moins de temps scolaire, moins d'exigences sont toujours défavorables aux enfants issus des milieux populaires.

Au-delà des apprentissages des élèves, le rapport ne propose, ni plus ni moins, qu'une disparition de l'EPS obligatoire et une animation sportive faite par des intervenants extérieurs, prenant le risque d'une rupture dramatique de l'unité du service public d'éducation.

Le SNEP-FSU réaffirme le besoin du plus et mieux d'école, incluant 4 heures d'EPS, assurées par des enseignants d'EPS !

SE SYNDIQUER... AU PLUS VITE!

PAS de syndiqués = PAS de syndicat = PAS de défense de ses droits.

Se syndiquer? Incontournable pour être informé et défendu individuellement et collectivement!

Le « **Tous et toutes Ensemble** » se fabrique. **Ensemble** on pèse bien plus. ENSEMBLE nous sommes + efficaces, écoutés, et respectés

Se défendre, s'informer, agir, proposer, lutter, ... c'est être acteur et actrice de son métier et de sa carrière !

Se syndiquer c'est construire ce « **NOUS** » pour répondre à la fois aux problèmes des personnes du métier et de la discipline => **Une profession organisée, solidaire** est plus efficace, plus entendue et mieux considérée.

⇒ **Se syndiquer au SNEP-FSU ? Une évidence**

⇒ <https://lesite.snepfsu.fr/adhesion-par/>

EGEA Andrea.

Pour le SNEP FSU Guyane



CAYENNE, le 26/11/2025

SNEP-FSU Guyane,
Local du SNES FSU Guyane
BP50847
97300 Cayenne
s3-guyane@snepfsu.net
0694407574

A l'attention de

OBJET: Conseil Départemental du SNEP FSU Guyane

Convocation

Chèr(e) collègue,

Comme le prévoit l'article 34 de la loi 84-16 du 11/01/1984 pour les fonctionnaires titulaires et l'article 13 du décret 82.447 modifié, définissant l'attribution des congés pour activités syndicales,

tu es convoqué(e) au conseil Syndical départemental du SNEP FSU Guyane, qui se déroulera :

- le **JEUDI 04 DECEMBRE 2025** à partir de 8H30 au Lycée B.JUMINER à St Laurent Du Maroni

Nous comptons sur ta présence,
Bien cordialement,

Les Secrétaires Académiques BOUDAY
Xavier, EGEA Andrea, EBION Boris